

20 juil 2017 -19:13

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2017

Transfert de crédits au budget de la Défense

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant un transfert de crédits au budget du Ministère de la Défense.

Lors de l'élaboration du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2017, le crédit réservé aux dépenses relatives aux opérations de la Défense et aux contributions internationales qui en découlent a été établi sur la base du planning des opérations 2017, approuvé par le Conseil des ministres le 2 décembre 2016.

Compte tenu des estimations actualisées et de l'évolution des dépenses suite à la décision de prolonger en 2017 la contribution belge dans la lutte contre DAESH, des moyens supplémentaires s'avèrent être nécessaires pour les crédits de personnel et de fonctionnement inscrits au programme 16-50-5 "Mise en oeuvre". Le projet d'arrêté royal vise dès lors à approuver le transfert de crédits de dépenses vers et au sein de ce programme.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>